



PROCÈS VERBAL N° 01/2018 DE LA RÉUNION DE LA CSR
Tenue le Samedi 09 Décembre 2017 au siège de la Fédération

Membres présents : MM. Zouheir EL MOUFTI - Nouredine LAKHLALKI - Badreddine BOUCHOUIREB - Farid EL ALLAM- Driss MOURADI

Cette première reunion de la CSR a été honoré par la présence de Monsieur Driss HASSA, Président de la FRMN qui a tenu à remercier et féliciter les membres de la commission pour leur responsabilité au sein de la Commission et a insister sur l'application des règlements et spécialement sur le respect des dates limites des engagements

Par le suite Monsieur Zouheir EL MOUFTI, Président de la Commission.des Statuts et Règlements ouvre la séance à 09 H 30 et avant d'entamer l'ordre du jour rappelle les prérogatives statutaires de la CSR et propose M. Farid EL ALLAM en tant que secrétaire de la Commission.

Ordre du jour

- 1- Courrier : Arrivée
- 2- Homologation des résultats de natation
- 3- Guide Sportif
- 4- Homologation des Performances
- 5- Divers

1- Courrier :

Arrivée

- **FRMN** : Résultats des Circuits du Jeune Nageur 1 de natation et des Interclubs 1
- **RCA** : Demande d'homologation des performance de la nageuse Lina KHIYARA
- **CODM** : Demande d'homologation des performance Du nageur Mehdi AYOUBI
- **CODM** : Organisation du Trophée d'Avenir le 15/07/2018
- **MAS** : Organisation du Meeting Alquarawiyine (3 et 4/08/2018).
- **ADM** : Organisation de la Journée Mondiale de la Douane le 04/02/2018
- **USCM** : Organisation du Tournoi International de water polo de la ville de Rabat

2- Homologation des résultats

a) Natation

- Interclubs 1: les Résultats sont homologues tels que ci-joint
- Circuits du Jeune Nageur 1 : les résultats sont homologués tels que ci-joint.

3- Guide Sportif

Les membres de la CSR à l'unanimité, proposent les règlements suivants à insérer dans le Guide Sportif tels que:

- Les dates limites d'engagements seront fixes dans le guide des épreuves les Mardis à 09 H 00 dernier délai, après cette heure les associations auront la possibilité d'envoyer leur engagement, **mais avant 16 H 00 contre une pénalité de 2000,00 dhs.**(après aval de Comité Directeur)

- Pour les competitions suivantes l'établissement des series et les attributions de couloirs se feront toutes categories confondues suivants les temps des engagements:

- * Les Interclubs
- * Le Trophée Moulay Hassan
- * La Coupe du Trône
- * Les Throphées d'été

- L'établissement des series et les attributions de couloirs se feront tpar categories pour les competitions suivantes.

- * Les Circuits du Jeune Nageur
- * Les Challenges de l'Avenir
- * les Critériums d'été
- * les Championnats du Maroc

- Après l'établissement des starts listes par la CSR et qui sont adressées aux associations pour verification d'erreurs et d'omissions et qui doivent être retournées à la CSR avant la date et l'heure fixées, aucun ajout, ni retrait, ne seront autorisés.

- Toute demande d'amélioration de performance ou de tentative de record devra être accompagner d'une caution de 2000,00 dhs .(après aval de Comité Directeur)

. Cette caution est remboursable à l'association en cas d'amélioration de la performance ou du record.

Le guide Sportif sera diffusé à toutes les associations et sera édité sur le site de la FRMN dès son adoption par le Comité Directeur

4- Homologations des performances

Dates	Épreuves	Prénoms & Noms	Assoc.	Anciennes Perf	Nouveaux Rec&perf	Lieux
27/07/2017	100 m Nage Libre (Bassin 50m)	Mehdi AYOUBI	CODM	51.01	49.50 RM	Torento Canada
04/08/2017	50 m Nage Libre Bassin 50m)	Mehdi AYOUBI	CODM	22.91	22.35	Montréal Canada
04/08/2017	50 m Papillon (Bassin 50m)	Mehdi AYOUBI	CODM	24.87	24.25	Montréal Canada
17/11/2017	800 m Nage Libre Minimes Filles	LinaKHIYARA	RCA	09 :30.82	09 :23.75	Stockport GB

18/11/2017	400 m 4 Nages Minimes Filles	LinaKHIYARA	RCA	05 :23.83	05 :19.52	Stockport GB
19/11/2017	400 m Nage Libre Minimes Filles	LinaKHIYARA	RCA	59.96	59.31	Stockport GB
19/11/2017	200 m Nage Libre Minimes Filles	LinaKHIYARA	RCA	02 :10.15	02 :06.82	Stockport GB
19/11/2017	00 m 4 Nages Minimes Filles	LinaKHIYARA	RCA	02 :30.74	02 :28.03	Stockport GB

- Voir les tablettes de records et de performances ci-joint.

5- Divers

- Dans toutes les compétitions organisées par les associations, ces dernières doivent demander à la Fédération l'autorisation au moins 30 jours à l'avance s'il ne leur a pas été possible de retenir une date au calendrier national en début de saison.

Les clubs doivent adresser leur programme et règlements sportifs à la Fédération (C.S.R) pour approbation au plus tard un mois à l'avance.

Tous les programmes et règlements de compétitions organisées par les associations doivent au préalable recevoir l'accord de la C.S.R.

- Afin de faire un suivi permanent des activités de la CSR, il a été décidé de faire une réunion tous les Jeudis à 10 H 00 au siège de la FRMN

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 30.

Le Président de la CSR

Zouheir EL MOUFTI